



Association départementale pour la bienveillance et les droits des personnes âgées et des adultes en situation de handicap

Point d'Accès au Droit des personnes âgées

01 64 99 79 85

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 14 h à 16 h 30
(répondeur 24 h / 24)

Vous avez besoin d'un renseignement juridique ?

Sur le territoire de l'Essonne, l'association AGE 91 met à la disposition des personnes âgées, de leurs proches et des professionnels des champs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, un service juridique gratuit qui :

- répond à toute demande juridique dans les domaines :
 - Civil
 - Pénal
 - Social
 - Administratif
- organise des permanences physiques à destination des personnes âgées et de leurs proches
- anime des réunions d'informations juridiques

En partenariat avec :

